

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE ORDINAIRE  
**SÉNAT**

vendredi 20 octobre 2023 à 9 h, webconférence via Zoom

**Membres présentes et présents :**

Noutai Ricardo Assogba, membre du corps étudiant  
Alexandre Bekhradi, vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche  
Pierre Bouchard, représentant du corps professoral  
Luc Bussièrès, recteur  
Halim Dabbou, représentant du corps professoral  
Zack Dorval, représentant de l'unité d'enseignement ADMN  
Simon Fecteau, vice-président du Conseil de l'Université de Hearst  
Stéphane Girard, représentant de l'unité d'enseignement ÉEHS  
Rosalie Moumbe, membre du corps étudiant  
Melissa Vernier, représentante de l'APUH

**Membres absentes et absents :**

Michel Fortin, représentant de l'unité d'enseignement PSYC (s'est excusé)  
Sylvie Roy, registraire (s'est excusée)

**Personne-ressource :**

Isabelle Gagnon-Birch, vice-rectrice à l'administration

**Secrétaire d'assemblée :**

Daniel Fauchon, secrétaire général

**Campus  
de Hearst**

60, 9<sup>e</sup> Rue  
Hearst (Ontario) P0L 1N0  
705 372-1781

**Campus  
de Kapuskasing**

75, Queen  
Kapuskasing (Ontario) P5N 1H5  
705 335-2626

**Campus  
de Timmins**

395, boulevard Thériault  
Timmins (Ontario) P4N 0A8  
705 267-2144

## **Ouverture de la réunion**

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 20 octobre ouverte à 9 h 00.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Simon Fecteau  
Appuyé par Pierre Bouchard

S-71-23 Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **2. Déclaration de conflits d'intérêts**

Aucune déclaration de conflits d'intérêts.

### **3. Approbation du procès-verbal**

#### **3.1. Procès-verbal de la rencontre ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2023**

Simon Fecteau, vice-président du Conseil de l'Université de Hearst, suggère de retirer le terme « exceptionnellement » des points 8.3.1 et 8.3.4 du procès-verbal lorsqu'il est question de signaler l'absence d'une personne.

Il est proposé par Luc Bussièrès  
Appuyé par Zack Dorval

**Abstention : 1**

S-72-23 Que le procès-verbal de la rencontre ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2023 soit adopté tel que modifié.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. Affaires émanant des procès-verbaux qui ne figurent pas à l'ordre du jour**

Aucune.

### **5. Propositions adoptées par courriel**

#### **5.1. Habit des finissantes et finissants du DÉSP**

La résolution S-68-23 a été adoptée par courriel le 12 septembre 2023 pour l'habit des diplômées et diplômés du programme DÉSP.

Stéphane Girard, président, souligne qu'à l'avenir il serait préférable de respecter la procédure et d'avoir un vote pour chacune des options.

**5.2. Adoption de la liste des finissantes et finissants de l'automne 2023**

La résolution S-69-23 a été adoptée par courriel le 28 septembre 2023 pour la liste des finissantes et finissants de l'automne 2023.

**5.3. Composition du comité de révision des notes**

La résolution S-70-23 a été adoptée par courriel le 2 octobre 2023 pour la composition du comité de révision des notes.

**6. Annonces et informations**

**6.1. Accueil des nouveaux membres**

Stéphane Girard, président, prend quelques minutes pour souhaiter la bienvenue à Noutai Ricardo Assogba et Rosalie Moumbe, les nouveaux membres du corps étudiant au Sénat.

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, informe le Sénat que, suite à un accord avec la présidence, les personnes-ressources ne seront désormais plus conviées à la rencontre pour présenter leur rapport au point 8.3, intitulé « Rapport des équipes des vice-rectorats ». De nouvelles directives ont été soumises aux personnes responsables de rédiger ce rapport dans le but de le rendre plus explicite et complet. Alexandre précise qu'en fonction de besoins spécifiques, certaines de ces personnes pourraient toutefois être invitées à participer aux rencontres. Il rappelle également que les rencontres de Sénat sont ouvertes au public, permettant à ces personnes de participer en tant qu'invités si elles le désirent.

**7. Correspondance**

Aucune.

**8. Rapports de la direction et des comités**

**8.1. Mise à jour du rectorat**

Luc Bussièrès, recteur, indique, tout d'abord, que Didier Pomerleau a récemment été nommé en tant que sous-ministre adjoint à la Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française (DREALF) pour les ministères de l'Éducation et des Collèges et Universités. Il s'agit d'une nomination intéressante puisqu'il possède une vaste expérience dans divers secteurs de l'éducation, doublée d'une compréhension approfondie de l'éducation de langue française en Ontario.

La semaine dernière, David Wai, le nouveau sous-ministre des Collèges et Universités, a convoqué une session de travail à Toronto, réunissant dix établissements postsecondaires de l'Ontario, qu'ils soient francophones ou bilingues. Bien que cette session ait été reportée à

une date ultérieure non spécifiée, son objectif principal était de présenter le plan d'action de l'Ontario concernant l'offre de services en français au niveau postsecondaire, de discuter des meilleures approches pour financer ces initiatives et d'aborder la question essentielle de la collaboration entre les établissements dans le but d'élargir l'offre de programmes en français en Ontario.

Luc Bussière mentionne aussi aux membres que la ministre Dunlop avait nommé un groupe d'experts afin de faire un examen concernant la viabilité financière des universités en soumettant six questions à leur attention. Le rapport de ce comité, attendu avec impatience, a été remis à la ministre en début d'automne. Le contenu exact du rapport et les actions que la ministre prendra restent à déterminer.

Parmi les nombreuses étapes du calendrier de réalisation, la première étape de l'exercice de planification stratégique, notamment la préparation des faits et l'analyse de notre situation, est en cours depuis le début de l'automne. La deuxième étape permettra de valider les enjeux et définir la vision d'affaires. Une rencontre décisionnelle en présentiel est prévue avec les deux instances de l'Université de Hearst, soit le conseil d'administration et le Sénat, le 10 et le 11 novembre 2023. D'ailleurs, pour approfondir les options stratégiques, un forum stratégique permettant de rassembler et de consulter l'ensemble du personnel de l'Université de Hearst et d'InnovaNor est prévu le 8 décembre 2023 en présentiel. L'articulation des grandes orientations stratégiques et des actions clés sera entamée après les fêtes dans le but d'adopter au Conseil, d'ici le printemps, un plan stratégique qui pourra ensuite être mis en œuvre.

Au niveau des infrastructures, les projets de rénovations au deuxième et au troisième étage au campus de Hearst avancent bien et les nouveaux locaux devraient être accessibles d'ici le bloc 4. Les meubles ont commencé à être installés. Au campus de Kapuskasing, en raison du revêtement de plancher qui tarde à arriver, l'agrandissement de la salle de classe « Babin » pour accueillir 25 personnes devrait être complété d'ici le mois de janvier.

Un comité de travail sera formé prochainement pour élaborer un emblème héraldique et une devise qui incarnent l'identité, l'histoire, la mission et les valeurs de l'Université de Hearst, et ce, tout en collaborant étroitement avec un héraut professionnel de l'Autorité héraldique du Canada.

Une rencontre a eu lieu avec l'École de Médecine du nord de l'Ontario (EMNO) pour échanger sur des dossiers communs, notamment des

défis financiers pour les universités du nord de l'Ontario. L'EMNO souhaite éventuellement développer, en partenariat avec l'Université de Hearst, des micro-certifications.

Puis, Luc souligne qu'une rencontre est prévue prochainement avec l'UOF pour discuter des possibilités de collaboration académique.

Melissa Vernier, représentante de l'APUH, questionne au sujet de la fermeture de l'Université Quest et sur l'impact que cela pourrait avoir sur l'Université de Hearst.

Luc souligne que l'Université Quest, en tant qu'établissement postsecondaire privé, a malheureusement dû mettre fin à ses activités en raison de difficultés financières. En ce qui concerne l'Université de Hearst, Luc affirme qu'à ce jour, la fermeture de l'Université Quest n'a pas eu d'incidence.

## **8.2. Rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche**

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, précise que la programmation de l'année 2024 - 2025 suit son cours. Nous sommes présentement à l'étape 4 conformément à la clause 10.10.2.2 de la convention collective, c'est-à-dire l'envoi de la charge d'enseignement des professeures et professeurs et chargées et chargés d'enseignement via les coordonnateurs d'unité avant le 30 octobre.

Le chantier de la modification majeure du programme ÉEHS se poursuit également. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'unité et sa coordination ces dernières semaines.

De façon régulière, Alexandre rencontre les personnes chargées d'enseignement ainsi que des personnes chargées de cours afin de les accompagner et répondre à leurs éventuelles questions.

Deux projets de conception pédagogique du côté du centre des carrières et du développement professionnel dans le cadre d'un financement d'eCampus ont été lancés.

La phase deux de l'outil auteur (UdeH Auteur) sera officiellement finalisée début novembre. Des formations seront proposées par la nouvelle équipe technopédagogique qui a commencé son travail à compter de ce matin, comme annoncé dans un courriel à destination du corps professoral et dans un autre courriel à destination des personnes chargées de cours de cette année.

En ce qui concerne d'autres activités du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, Alexandre précise qu'il a eu la chance de participer à des rencontres avec *Ontario Council of Academic Vice-Presidents* de COU. Il s'agit d'une rencontre à presque tous les deux mois qui regroupe l'ensemble des vice-recteurs enseignement des universités de la province. Plusieurs sujets ont été discutés, dont le logement étudiant pour les étudiantes et étudiants internationaux ainsi que le cadre d'assurance de la qualité des micro-certification du PEQAB.

En tant que vice-recteur à l'enseignement de l'établissement, Alexandre fait partie du comité stratégique de l'ACUFC au côté des 21 établissements (collèges et universités) à travers le Canada, hors Québec. Souvent dans ces rencontres, il y a des ateliers de réflexion notamment sur des sujets tels que les services apportés aux étudiantes et étudiants.

Pierre Bouchard, représentant du corps professoral, demande des précisions sur la composition de l'équipe de technopédagogie.

Suite au mandat de Mylène Desbiens, conseillère technopédagogique, qui se termine prochainement, une nouvelle équipe composée de quatre personnes a été mise sur pied. Alexandre Bekhradi indique qu'un courriel de présentation des membres de cette équipe, accompagné d'une photo et des informations pertinentes, a récemment été envoyé au corps professoral.

Stéphane Girard, président, souhaite savoir à qui il conviendrait de s'adresser parmi ces quatre personnes pour obtenir de l'assistance.

Alexandre précise qu'il existe une adresse courriel associée à une liste de diffusion permettant de joindre directement l'équipe. La personne possédant l'expertise requise répondra à la demande. Il ajoute également l'existence d'un système de réservation nommé « Booking ».

### **8.3. Rapport des équipes des vice-rectorats**

#### **8.3.1. Communication et marketing**

#### **8.3.2. Recrutement**

#### **8.3.3. Bureau de l'international**

#### **8.3.4. Affaires étudiantes**

#### **8.3.5. Centre des carrières et du développement professionnel**

### **8.3.6. Conseil technopédagogique**

Les membres du Sénat ont pris connaissance du rapport des équipes des vice-rectorats.

Melissa Vernier, représentante de l'APUH, demande si un plan détaillé au sujet du recrutement domestique a été développé depuis la dernière rencontre du Sénat.

Isabelle Gagnon-Birch, vice-rectrice à l'administration, soulève qu'actuellement, Andréane Blais et son équipe de recrutement établissent des collaborations avec les conseillers d'orientation des écoles secondaires. Ils participent également à de nombreuses activités tout au long de l'année scolaire pour renforcer la présence de l'Université de Hearst au sein des établissements secondaires de la région. Des stratégies pour accroître la visibilité de l'Université de Hearst et la promouvoir de manière constante ont été évoquées. Isabelle affirme qu'il s'agit d'un début prometteur, et d'autres initiatives seront mises en œuvre suite aux discussions avec les conseillers d'orientation. Le plan est en cours d'élaboration.

## **8.4. Comités**

### **8.4.1. Mise à jour des comités permanents**

#### **8.4.1.1. Nominations des membres du comité de l'établissement des seuils par unité d'enseignement (CÉSUE)**

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, présente les nouveaux membres nommés par l'APUH pour siéger au comité de l'établissement des seuils par unité d'enseignement (CÉSUE). Ce comité est maintenant composé de Mélanie Girard, Pauline Lavoie et Yves Somé. S'y ajoutent, tel qu'il est indiqué dans la composition du comité, le rectorat, le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et le registrariat.

#### **8.4.1.2. Comité du fonds d'aide à la recherche, à la création et à la publication (FARC-P)**

Le 20 juin 2023, le comité FARC-P avait lancé un troisième concours afin d'inviter les membres du corps professoral à soumettre des demandes d'ici le 31 août 2023. Étant donné qu'aucune demande n'a été reçue, le comité FARC-P a décidé de lancer, le 3 octobre, un quatrième concours se terminant vendredi 10 novembre à 16 h. Une somme d'environ 9000 \$ demeure toujours disponible.

#### **8.4.1.3. Conseil des programmes universitaires (CPU)**

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, indique que le conseil des programmes universitaires (CPU) s'est réuni à deux reprises depuis la rentrée universitaire. La première rencontre a notamment permis aux membres du comité de prendre connaissance des détails du processus institutionnel d'assurance de la qualité de l'Université de Hearst (PIAQHU) et du mandat du CPU. À la deuxième rencontre, le comité s'est réuni afin d'examiner la lettre d'intention élaborée par l'unité ÉEHS dans le cadre des modifications majeures du programme ÉEHS. Un rapport a été présenté au Sénat. Ce dernier stipule que le CPU recommande l'approbation au Sénat de la lettre d'intention telle que soumise par l'unité d'enseignement ÉEHS, dans le cadre du processus de modifications majeures.

#### **8.4.1.4. Comité des voyages d'études à l'étranger**

Isabelle Gagnon-Birch, vice-rectrice à l'administration, présente une mise à jour concernant le comité des voyages d'études à l'étranger. Malgré une promotion active du voyage en Allemagne, seuls deux étudiants étaient inscrits, annulant ainsi ce voyage d'études. Habituellement, lorsqu'un voyage à l'étranger est annulé, un voyage au Canada est organisé en remplacement. Cependant, les contraintes de temps cette année rendent cette alternative impossible.

Tous les frais engagés par les étudiantes et les étudiants inscrits, y compris les assurances, ont été intégralement remboursés par l'agence. Une réunion du comité de voyage est prévue la semaine prochaine afin de repenser la formule actuelle. L'objectif demeure de favoriser l'internationalisation des étudiants canadiens et de proposer des options de voyage attrayantes, tout en demeurant un outil pour le recrutement. Une autre réunion, visant à définir la prochaine destination, est prévue pour février 2024. À cette occasion, le comité présentera ses recommandations au nouveau comité.

#### **8.4.2. Mise à jour des comités *ad hoc***

##### **8.4.2.1. Comité de révision des notes**

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, indique que les membres du comité se sont réunis à deux reprises pour étudier une demande de révision des notes et pour prendre connaissance des documents soumis. À la lumière des informations et des pièces fournies par la professeure et par la personne étudiante, le comité a jugé, de façon unanime, que la note attribuée pour le travail devait être maintenue.

Melissa Vernier, représentante de l'APUH, demande à savoir si l'identité du professeur, tout comme l'étudiante ou l'étudiant, ne devrait pas être divulguée dans le rapport. Elle se demande également s'il s'agit d'une pratique courante d'indiquer le nom des professeurs dans les rapports de ce comité.

Alexandre a répondu en indiquant que, selon les rapports précédents, les noms des professeurs étaient mentionnés. Il a ajouté que le comité pourrait examiner cette question pour les prochains rapports.

Melissa Vernier a ensuite demandé s'il serait possible d'ajouter une directive dans la politique du comité stipulant de ne pas divulguer les noms des professeurs.

Alexandre a souligné qu'il n'y avait actuellement aucune directive à cet égard dans la politique, mais il a noté que des considérations concernant la protection des renseignements privés des personnes pourraient éventuellement être prises en compte. Cette suggestion sera examinée attentivement.

Zack Dorval, représentant de l'unité d'enseignement ADMN, exprime son soutien aux propos de Melissa Vernier.

### **9. Affaires en cours**

#### **9.1. Mise à jour de la programmation A2023-H2024**

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, fait une mise à jour concernant la programmation automne-hiver 2023-2024. Il mentionne aux membres que le cours ADMN 1106, offert au bloc 2, est désormais offert en mode virtuel plutôt qu'en présentiel.

## **9.2. Mise à jour du manuel pour les membres du Sénat**

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, fait une mise à jour concernant le manuel pour les membres du Sénat. Il souligne les changements qui ont été apportés à la suite des commentaires signalés lors de la dernière rencontre du Sénat.

## **10. Affaires nouvelles**

### **10.1. Lettre d'intention élaborée par l'unité ÉEHS dans le cadre des modifications majeures du programme**

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, présente la lettre d'intention élaborée par l'unité ÉEHS dans le cadre des modifications majeures du programme. Un examen cyclique a été entamé en 2022 pour effectuer des modifications à ce programme.

La lettre d'intention constitue la première étape du processus de modification majeur du processus institutionnel d'assurance de la qualité de l'Université de Hearst (PIAQHU). Le conseil des programmes universitaires (CPU) a examiné la lettre d'intention et recommande qu'elle soit approuvée par le Sénat. Dès qu'elle sera adoptée par le Sénat, de l'information sera communiquée au conseil d'administration de l'Université de Hearst par l'entremise du comité permanent des affaires académiques. Une proposition détaillée, élaborée par l'unité et le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, sera présentée au CPU dans les semaines à suivre et ensuite au Sénat.

Stéphane Girard, président, soulève une question concernant le titre du programme provisoire et demande si ce titre émane d'une suggestion du CPU.

Alexandre explique que le CPU n'a apporté aucune modification au contenu de la lettre d'intention. Le titre du programme provisoire a été conçu par l'unité en question. Il précise également que dans la proposition détaillée, il est possible que le titre provisoire soit sujet à une modification.

Simon Fecteau, vice-président du Conseil, demande si des vérifications ont été effectuées pour s'assurer que le programme de cours et que les exigences de 18 crédits dans des domaines spécifiques ouvrent réellement des opportunités au niveau intermédiaire et supérieur.

Alexandre clarifie en expliquant que le programme en question n'est pas un baccalauréat en éducation, mais plutôt un programme qui peut conduire aux niveaux intermédiaire et supérieur. Il précise également que dans le programme de quatre ans, le nombre de crédits sera

suffisant pour acquérir des compétences dans deux matières d'enseignement.

Zack Dorval, représentant de l'unité d'enseignement ADMN, exprime son intérêt pour l'idée présentée. Il met en avant certains défis à prendre en compte en ce qui concerne l'enseignement aux cycles intermédiaire et supérieur, tout en soulignant l'importance de garantir une offre équitable du programme sur les trois campus.

Noutai Ricardo Assogba, membre du corps étudiant, pose certaines questions liées au programme ÉEHS, notamment des cours au choix et des spécialisations.

Stéphane Girard pose une question concernant les statistiques qui peuvent expliquer pourquoi, après neuf ans, le programme ne parvient toujours pas à recruter un nombre élevé d'étudiantes et d'étudiants.

Luc Bussièrès, recteur, présente des données qui permettent d'expliquer les raisons pour lesquelles l'unité souhaite apporter des modifications au programme.

Il est proposé par Pierre Bouchard  
Appuyé par Simon Fecteau

## **2 abstentions**

S-73-23 Que la lettre d'intention telle que soumise par l'unité d'enseignement ÉEHS, dans le cadre du processus de modifications majeures, soit adoptée telle que présentée.

### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **10.2. Présentation des inscriptions de l'automne**

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, présente un bilan des inscriptions en date du 18 septembre 2023.

Parmi les nombreuses statistiques, il confirme qu'à cette date, l'UdeH compte 341 personnes inscrites pour cet automne, dont 10 sont inscrites au programme DESP. Cela représente une augmentation de 67 inscriptions par rapport à l'année précédente.

Simon Fecteau, vice-président du Conseil, pose une question concernant la répartition entre les étudiants internationaux et domestiques. Alexandre précise que ces statistiques seront présentées au Sénat à l'hiver 2024.

### **10.3. Présentation de la programmation du printemps 2024**

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, présente la programmation du printemps 2024.

Il est proposé par Luc Bussièrès

Appuyé par Melissa Vernier

S-74-23 Que la programmation du printemps 2024 soit adoptée telle que présentée.

#### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **10.4. Présentation du calendrier universitaire de l'année 2024-2025**

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, présente deux scénarios de calendrier universitaire pour l'année académique 2024-2025. Il invite les membres du corps étudiant ainsi que la représentante de l'APUH à partager ces deux scénarios au sein de leurs groupes respectifs en vue d'adopter l'un de ces calendriers lors de la prochaine réunion du Sénat. La principale différence entre les deux scénarios réside dans la semaine de relâche pendant la session d'hiver.

Luc Bussièrès, recteur, propose aux membres du corps étudiants d'élaborer un formulaire Google pour obtenir l'avis de la population étudiante.

Zack Dorval, représentant de l'unité d'enseignement ADMN, s'interroge sur la raison pour laquelle, contrairement à l'année précédente, il n'y a pas de différence cette fois-ci concernant la date de début de l'année universitaire. Il rappelle que pour l'année 2023-2024, il y avait la possibilité de commencer les cours plus tôt ou plus tard, ce qui avait une incidence sur la période estivale du temps des fêtes.

Alexandre Bekhradi explique que, pour cette année universitaire, cette option n'était pas possible pour certaines raisons.

### **10.5. Nomination d'une personne pour siéger sur le comité des doctorats honorifiques.**

Dans le but de décerner un doctorat honorifique lors de la prochaine collation des grades de ce printemps, Luc Bussièrès, recteur, mentionne qu'il reste un poste à pourvoir au sein du Sénat pour compléter le comité *ad hoc* des doctorats honorifiques.

Stéphane Girard, président, pose une question concernant la possibilité pour l'Université de Hearst de décerner un doctorat honorifique en vertu du règlement adopté par le gouvernement ontarien. Il soulève la question de la légitimité de cette démarche, étant donné que

l'université n'offre pas de programme de doctorat. Il fait référence à la période où l'université était associée à la Laurentienne, ce qui lui permettait de délivrer de tels diplômes honorifiques.

Luc Bussièrès, recteur, explique qu'il n'y a ni autorisation ni interdiction précisée dans les règlements concernant la délivrance de doctorats honorifiques à l'Université de Hearst. Ainsi, il est possible de décerner des doctorats honorifiques. Il précise également que ces doctorats honorifiques ne sont pas considérés comme des diplômes académiques au même titre que les diplômes délivrés après avoir accompli un certain nombre de crédits et de cours.

Nomination d'un membre du Sénat à siéger au comité *ad hoc* des doctorats honorifiques.

Pierre Bouchard propose la nomination de Simon Fecteau.

Melissa Vernier propose la nomination d'Halim Dabbou.  
Appuyé par Zack Dorval

Halim Dabbou propose la nomination de Zack Dorval.  
Appuyé par Simon Fecteau.

Zack Dorval accepte de siéger au comité *ad hoc* des doctorats honorifiques.

S-75-23 Que le Sénat approuve la nomination de Zack Dorval au comité *ad hoc* des doctorats honorifiques.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. Huis clos**

**12. Clôture de la réunion**

Il est proposé par Alexandre Bekhradi  
Appuyé par Luc Bussièrès

S-76-23 Que la réunion ordinaire du 20 octobre soit close à 10 h 47.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. Questions laissées en suspens**

**13.1.** Comité pour la création d'un code de conduite pour les étudiantes et les étudiants.



---

Stéphane Girard, président



---

Daniel Fauchon, secrétaire général

Pour toute demande d'accès à la documentation relative à cette rencontre, veuillez envoyer un message à l'adresse électronique suivante : [secretariat\\_general@uhearst.ca](mailto:secretariat_general@uhearst.ca).